

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale  
Sud Luberon

Séance du 5 novembre 2020

Date de convocation : 27 octobre 2020  
Date d'affichage : 27 octobre 2020

NOMBRE DE MEMBRES :  
Afférents au Conseil Communautaire : 41  
En exercice : 41  
Qui ont pris part à la délibération : 29  
Nombre de voix exprimé : 41

L'an deux mille vingt et le cinq novembre,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDBRENOVITCH, Président,

**Présents** : Robert TCHOBDBRENOVITCH, Jean-François LOVISOLLO, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Geneviève JEAN, Jacques NATTA, Jean-Marc BRABANT, Philippe EGG, Séverine MAUGAN-CURNIER, Michel PARTAGE, Alain GOUIRAND, Karine MOURET, Eve MAUREL, Jean-Louis ROBERT, Alain DE VILLEBONNE, Mylène GARCIN, Emilie BASTIE, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Samantha KHALIZOFF, Anne-Marie DAUPHIN, Alain GUEYDON, François BONNET, Nicolas SALERNO, Jean-Luc BOREL, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Franck LAROCHE, Catherine SERRA, Michel SIMOS.

**Procurations de** : Joëlle RICHAUD donne procuration à Franck LAROCHE, Josiane PANATTONI donne procuration à Jacques NATTA, Gregory RISBOURG donne procuration à Geneviève JEAN, Marc DUVAL donne procuration à Jean-Marc BRABANT, Brigitte MARGAILLAN donne procuration à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND donne procuration à Michel PARTAGE, Nathalie LE BOUC donne procuration à Alain GOUIRAND, Pierre AUBOIS donne procuration à Jean-François LOVISOLLO, Romain BRETTE donne procuration à Jean-Luc BOREL, Bernadette VITALE donne procuration à Robert TCHOBDBRENOVITCH, Josiane GIRAUDON donne procuration à Catherine SERRA, Richard ROUZET donne procuration à Jean-Louis ROBERT.

Madame Emilie BASTIE est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-077

Finances & Moyens Généraux

Désignation du représentant suppléant au conseil d'administration du collège de Cadenet

Modification de la délibération 2020-055

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu la délibération n°2020-055 du 20 août 2020 désignant les représentants de COTELUB aux conseils d'administrations des collèges ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Le code de l'éducation prévoit que le conseil d'administration des collèges de moins de 600 élèves comprend un représentant, et son suppléant, de l'EPCI où est situé l'établissement scolaire. Ce représentant a voix consultative.

Le représentant et son suppléant sont désignés par le conseil communautaire.

Par délibération n°2020-055 du 20 août 2020 Monsieur Jean-Marc BRABANT avait été désigné comme représentant suppléant au conseil d'administration du collège Le Luberon à Cadenet. Monsieur BRABANT étant également représentant de sa commune au même conseil d'administration, il convient de le remplacer.

Il est proposé de désigner Madame Valérie GRANGE comme représentante suppléante de COTELUB au conseil d'administration du collège Le Luberon à Cadenet.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- De désigner Madame Valérie GRANGE en remplacement de Monsieur Jean-Marc BRABANT comme représentant suppléant au conseil d'administration du collège Le Luberon à Cadenet,
- De l'autoriser à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Désigne** Madame Valérie GRANGE en remplacement de Monsieur Jean-Marc BRABANT comme représentant suppléant au conseil d'administration du collège Le Luberon à Cadenet,
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 41 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRENOVITCH,  
Président

